



Sauvegardons *Éconologis* !

Allocutions

Québec, le 18 janvier 2010

VIVRE EN VILLE, CHRISTIAN SAVARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le programme *Éconologis*, un succès depuis plus de 10 ans

Nous sommes ici ce matin pour vous faire part de notre vive inquiétude concernant la disparition du seul programme en efficacité énergétique destiné aux ménages à faible revenu.

Depuis 1999, l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec offre le programme *Éconologis* à l'intention des ménages à faible revenu. Ce programme gratuit aide ces ménages à diminuer leur facture d'énergie par le biais de travaux légers, tels que la pose de produits de scellement et d'isolation, ainsi que de produits économiseurs d'éclairage et d'eau chaude. Ils peuvent également bénéficier de conseils personnalisés. Au cours des dix dernières années, ce programme a permis à quelque 60 000 ménages à faible revenu – autant locataires que propriétaires – de réaliser des économies d'énergie, dont quelques 7000 dans la région de la Capitale-Nationale. Il leur permet aussi de contribuer aux engagements environnementaux du Québec.

Qui plus est, *Éconologis* s'inscrit dans l'esprit de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté*. En améliorant le confort de la clientèle, ce programme prévient des problèmes de santé et permet de diriger des clientèles vulnérables vers les organismes communautaires pouvant leur fournir le soutien dont elles ont besoin, ou encore les aider à faire valoir leurs droits. Ce rôle connexe

contribue au succès que remporte Éconologis. Année après année, la clientèle mise au courant du programme par le bouche à oreille ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

Pourtant, le 2 octobre dernier, l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec demandait à la Régie de l'énergie de l'autoriser à mettre un terme au programme à compter du 1^{er} avril 2010. L'agence entend remplacer Éconologis par un programme intitulé Rénoclimat pour les ménages à faible revenu – volet privé.

Rénoclimat, un nouveau programme incomplet

L'Agence justifie le retrait d'Éconologis à l'aide d'un rapport d'évaluation qui recommande d'élargir celui-ci en mettant sur pied des mesures d'efficacité plus lourdes, et non de l'annuler. Se basant sur ce rapport, l'Agence propose de remplacer le programme à la suite d'un projet-pilote qui devait se dérouler de novembre 2009 à avril 2010, mais qui en réalité devrait avoir lieu de janvier à avril.

Cette décision nous semble risquée. Le succès du projet-pilote n'est pas garanti. Advenant l'échec de ce dernier, la mise en œuvre du nouveau programme sera retardée et le retrait hâtif d'Éconologis privera les ménages à faible revenu du seul programme en efficacité énergétique qui leur est destiné. En outre, les concepteurs du nouveau programme estime qu'il faudra cinq ans avant que celui-ci puisse joindre une clientèle aussi importante qu'Éconologis, soit près de 13 000 ménages par année. Entre-temps, des milliers de personnes à faible revenu seront laissés en plan.

Par ailleurs, les critères d'admissibilité de ce nouveau programme excluent une forte proportion de ménages à faible revenu. Celui-ci s'adresse aux ménages à faible revenu en résidence privée et aux propriétaires d'immeuble abritant 50 % de locataires faisant partie de ces ménages. Il y a des dizaines de milliers de ménages à faible revenu qui ne se retrouvent pas dans cette situation. Qui plus est, ces locataires auront accès au programme seulement si les propriétaires veulent faire les travaux. Ces derniers, ne payant pas la note d'énergie, ont habituellement peu intérêt à investir dans des mesures d'efficacité énergétique. En outre, il y a lieu de s'inquiéter de la hausse des loyers possible de la part des propriétaires qui investiront dans ces travaux. Le retrait prématuré du programme Éconologis et son remplacement par Rénoclimat pour ménages à faible revenu créeront donc une situation inéquitable pour des milliers de ménages à faible revenu.

ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC – ÉDITH ST-HILAIRE.

Les ménages à budget modeste, ⁱ en raison des hausses répétées des prix de l'énergie au cours des dernières années, ont de plus en plus de mal à régler leur facture d'énergie. Les conseillers budgétaires des ACEF et les autres organismes d'aide rencontrent chaque mois des familles qui peinent à payer leur facture de chauffage. Depuis 2003, les tarifs d'électricité ont augmenté de 18 % au Québec, ce qui explique bien le « fardeau énergétique » de ces familles. D'ailleurs, dans sa Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, le gouvernement énonçait quelques inquiétudes à ce sujet.

Malheureusement, les préoccupations du gouvernement se sont révélées fondées. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages 2006 de Statistique Canada, ces ménages consacraient, en 2001, en moyenne 8,3 % de leur budget à leur facture d'énergie et 9,03 % en 2006, comparativement à 4,4 % pour l'ensemble de la population, donc plus du double. Cette situation empirera car les tarifs d'électricité poursuivent leur hausse et l'augmentation du baril de pétrole se répercute sur les autres formes d'énergie.

Ainsi, la clientèle à faible revenu est doublement mise à contribution dans le financement des programmes d'efficacité énergétique. Disposant généralement de vieux appareils énergivores et se logeant souvent dans des habitations mal isolées, elle consomme une quantité importante d'énergie. Par ailleurs, les mesures traditionnelles d'efficacité énergétique rejoignent très difficilement ces ménages, notamment parce que plusieurs sont locataires ou qu'ils n'ont pas d'argent à investir dans des travaux. Ce serait injuste et inacceptable que les ménages défavorisés, qui financent les programmes d'efficacité énergétique par les tarifs d'énergie et qui ont besoin plus que les autres de ces programmes, ne puissent plus avoir accès au seul programme en efficacité énergétique qui leur est destiné. Éconologis en plus d'aider ces ménages à réduire leur frais de chauffage, comportent des bénéfices sociaux: confort accru dans le logement (stabilisation de la température, réduction des courants d'air, contrôle de l'humidité), prévention des problèmes de santé, sensibilisation environnementale (économie d'eau), dépistage et référencement social. Ces bénéfices difficilement monnayables mais combien importants constituent la plus value d'Éconologis.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à **la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, madame Nathalie Normandeau**, d'exiger que l'Agence de l'efficacité énergétique amende sa preuve déposée à la Régie et qu'elle maintienne le programme *Éconologis*, le cas échéant, jusqu'à ce que le programme *Rénoclimat pour MFR* soit éprouvé, pleinement mis en œuvre, et déployé autant qu'*Éconologis*. Notre démarche est appuyée par plus de 1467 ménages ayant signé une pétition et par plus de 250 organismes québécois qui ont envoyé une lettre d'appui à la ministre, ainsi qu'à leur député.

ⁱ Le Québec compte près de 518 000 ménages à faible revenu, ce qui représente environ 20 % de la population.